

## Deuxième marché de nuit de l'été mercredi !



Deuxième marché de nuit de l'été mercredi !

Après un premier marché réussi, - <https://lejournaldugers.fr/article/58694-bilan-positif-pour-le-premier-marche-de-nuit-voicois> - le deuxième marché de nuit organisé par l'association Vic Kiosque aura lieu

**mercredi 20 juillet dès 19 h**

**Demandez le programme !**

**Dès 19h**, apéritif offert par l'association Vic Kiosque et animé par le groupe **Sea Sax and Co**

**Vers 20h30**, **Africa'Vic** vous fera danser au son des percussions africaines.

Au détour des allées, vous pourrez également vous initier aux danses folkloriques avec **Les Balladins**

Bien entendu, vous retrouverez plus de 50 stands de producteurs et artisans locaux.

Entre deux emplettes, vous pourrez vous restaurer auprès des restaurateurs voicois ou chez les restaurateurs de vente à emporter ; des tables sont mises à disposition par Vic Kiosque.

Pour l'occasion et pour la sécurité de tous, la réglementation concernant la circulation et le stationnement dans les rues de Vic-Fezensac est modifiée.

Ainsi, le stationnement sera interdit du mercredi 20 juillet 2022 à 15h au jeudi 21 juillet 2022 à 9h :

- Cours Delom
- Place Julie Saint Avit
- Cours Albert Delucq
- Rue Raynal (section comprise entre la rue du Vivier et le cours Albert Delucq)
- Rue Lebbé Frères

La circulation est également interdite jusqu'à jeudi 21 juillet à 3h sur les rues ci-dessus mentionnées ainsi que sur la rue du Général Delort et la rue de la Rivière.



